

Qui a gagné des millions ?

Chaque année, nous n'échappons pas aux hits parades et palmarès en tous genres de succès artistiques ou sportifs et «côtes» de popularité. Derniers éligibles aux classements ? Les « plus grandes fortunes », les « meilleurs rémunérations », les noms les « plus bankable »... une fascination pour l'argent qui en dit long sur notre époque.

Aujourd'hui plus que jamais, tout s'évalue. Les biens comme les personnalités. Des artistes, des entrepreneurs, des patrons, des sportifs, des politiques, des fils (filles) de..., qu'ils soient américains, européens, africains, Indiens, vivants ou même morts, peu importe ! Tous sont susceptibles d'entrer un jour dans la compétition, pourvu qu'ils soient connus. Et riches. Car, plus que la mesure de leurs succès ou de leur popularité, c'est plus prosaïquement à leur fortune que l'on s'intéresse désormais. Le premier et le plus connu de ces palmarès est naturellement le fameux classement annuel des milliardaires du monde, publié depuis 1987 par le magazine *Forbes*. Qui a depuis sophistiqué sa formule. Outre la liste des plus riches, par nationalités, sexe ou encore secteurs d'activités, le magazine nous propose le Top-100 des célébrités les plus riches ou encore la liste des musiciens, des sportifs etc. les mieux payés au monde. Le magazine économique suisse *Bilan* lui a emboité le pas dès 1989, avec ses « 300 plus riches de Suisse », qui lui avait valu à l'époque, nombre de critiques acerbes : voyeurisme, sensationnalisme, atteinte à la vie privée ... des critiques qui n'ont pas empêché la publication de ce classement, devenu un best seller.

Aujourd'hui rares sont ceux qui menacent de représailles juridiques devant leur patrimoine ainsi dévoilé. C'est plutôt la crainte de ne pas y figurer qui prédomine aujourd'hui. «*Analyser les grandes fortunes, c'est comprendre où et comment se crée la richesse, notre classement est aussi un précieux baromètre de notre économie*», justifiait dans son éditorial Alain Jeannet, alors rédacteur en chef de *Bilan*. Et sans doute aussi un moyen de satisfaire un grand public fasciné par l'argent, grand marqueur social et instrument de pouvoir, dans un monde de plus en plus matérialiste et individualiste. L'argent comme finalité absolue ? Certains n'hésitent pas à répondre oui tant il donne l'impression d'être le moyen absolu. Le traditionnel « vivons heureux, vivons caché » s'est mué en un « visiblement riche,

visiblement heureux ». Un étalage décomplexé de la richesse au détriment de l'intime. Et si la vie qui reste privée était le nouveau luxe ?

L'argent se conjugue-t-il au féminin ?

Les femmes ont toujours travaillé sans toujours obtenir de rétribution. Leur entrée généralisée dans le monde du travail, puis la libre disposition récente de leur salaire, ont forgé un rapport à l'argent typiquement féminin, révélateur d'un « souci de soi » dans un monde encore trop marqué par les inégalités économiques entre les sexes.

Il n'est pas si loin le temps où la femme devait se soumettre à l'autorisation du père puis du conjoint pour disposer d'argent, y compris de « son » argent. Longtemps, l'argent resta une « affaire d'hommes », uniques pourvoyeurs économiques et responsables du patrimoine familial, quand les femmes devaient se contenter de tenir les cordons de la bourse. De « l'argent à soi » constitue une revendication majeure des femmes du 20^e siècle. Une émancipation féminine, manière aussi de s'approprier l'idéal démocratique d'égalité. En s'affranchissant de la tutelle, de la dépendance, voire de la domination masculine, elles marquent leur envie de s'accomplir dans une relation aux hommes plus équilibrée. Un idéal d'autonomie qui ne résiste pas toujours à l'influence du passé ; Comme si cette transformation très importante sur le plan sociologique n'était pas encore vraiment intégrée sur le plan psychique. Ainsi, même en ayant fait des études supérieures, en menant de brillantes carrières, les femmes se refusent de faire les comptes à la maison. Cela reste une fonction « genrée », dévolue aux hommes. Leur rapport à l'argent reste lié à leur rôle social : avant tout axé vers les autres, les enfants ou le collectif, dans un souci de prévoyance et de responsabilité envers autrui. Même si le pouvoir économique des femmes dans le monde ne cesse de croître, les inégalités salariales et le fameux plafond de verre, le partage encore difficile des responsabilités au sein du foyer et les aléas de la vie, fragilisent davantage les femmes. Et influent naturellement sur leur approche et leurs attentes en matière de gestion de leurs finances personnelles. Elles manifestent ainsi une plus grande aversion au risque et se soucient en priorité de préserver leur patrimoine en acceptant des rendements plus faibles. Elles sont également sensibles à donner un sens à leur argent et manifestent un intérêt particulier pour les placements éthiques, comme le financement de programmes de micro crédits par exemple. Leurs besoins peuvent différer selon les moments de vie critiques qu'elles traversent : le mariage, la

séparation, une nouvelle union ou encore une succession. Des problématiques souvent complexes et qui induisent des expertises nombreuses, en droit, en fiscalité, en gestion de patrimoine etc. Mais avant tout, un accompagnement quotidien et inscrit dans la durée. Car les femmes veulent de l'écoute, de la considération et des conseils personnalisés. Etre prises au sérieux, comprises et soutenues dans leur projet de vie.

3 questions à Viviane Clauss, responsable Femmes & Patrimoine à la Banque de Luxembourg

Les femmes ont-elles des préoccupations majeures ?

VC : Préparer sa retraite tout en préservant son pouvoir d'achat est une attente de plus en plus exprimée. Non seulement les femmes vivent des carrières souvent hachées car interrompues par des grossesses voire des congés parentaux, des rémunérations moins importantes que les hommes et donc une moindre capacité d'épargne, mais elles ont aussi une durée de vie plus longue. A cela s'ajoute deux facteurs spécifiques au Luxembourg : le taux d'activité des femmes y est le plus bas d'Europe alors que le taux de divorce y est le plus élevé.

Que propose la Banque de Luxembourg pour les accompagner?

VC : Même si elles sous estiment souvent leur connaissance en la matière, notre réponse privilégie l'information et la partage des savoirs avec des conférences, des forums de rencontres et un blog pour échanger des conseils. Les simulations proposées par nos experts, les aident comprendre ce qui va se passer pour mieux s'y préparer. Ensuite, nous les aidons à clarifier leurs objectifs, et analysons l'état de leur patrimoine du moment pour les orienter vers les produits les plus pertinents, qui ne sont pas forcément les plus complexes.

Leur approche du sujet diffère-t-elle de celle des hommes ?

VC: Les femmes ont davantage tendance à placer leur argent dans une logique de projets avec une vision à long terme. Elles ont donc besoin d'être en face de quelqu'un qui les comprenne, qui se mette à leur place et en qui elles peuvent avoir confiance. Les femmes s'intéressent moins que les hommes aux produits en tant que tels. Elles parlent plus volontiers de leurs situations et de leurs émotions.

Mon portefeuille, ma vie, mon oeuvre ...

La langue française, pourtant si riche en vocabulaire, se trouve ici bien démunie. Un seul mot, ou plutôt une universion (composée du verbe *porter* et de *feuille*) pour dire « porte documents », mais aussi « pochette, le plus souvent de cuir, munie de compartiments pour ranger monnaie et billets de banque », ou encore « titre et fonction de ministre », « collection de dessins d'artiste » et enfin, « ensemble des valeurs mobilières possédées ». Un seul mot donc, là où l'anglais (*folder, briefcase, portfolio, wallet...*) ou l'allemand (*mappe, umschlag, aktentasche, brieftascheen, portfolio...*) en propose une foultitude...

Mais est-ce vraiment là une indigence linguistique ou au contraire un choix assumé de la « langue de la diplomatie » ? N'est-ce pas, somme toute, une jolie pirouette que de ne conserver qu'un mot « fourre-tout » pour désigner un objet qui ne l'est pas moins, tant il peut contenir tout ce que nous avons de plus précieux ? Car à considérer la chose de plus près, il s'agit toujours d'y ranger des choses de valeurs, mais de valeurs toutes personnelles ! Dans le cas du fameux objet à poches multiples, rangé dans nos sacs ou porté sur le coeur, on y trouvera un peu de tout ce qui compte pour nous, c'est à dire, souvent, un peu de n'importe quoi : de l'argent bien sûr, sous forme de billets de banque ou de cartes de crédits, mais finalement de moindre importance au regard des « petits trésors » que l'on y conserve soigneusement, parfois de longues années durant : car au milieu de toutes sortes de cartes, bancaires, d'identité, d'électeur, de santé, de fidélité, de visites... se cotoient, pêle-mêle (bien sûr selon son propriétaire), un permis de conduire, des photos d'amours de jeunesse ou de nos enfants chéris, une note de pressing à récupérer, des tickets de métro, des billets d'un concert ou d'un film que l'on a particulièrement aimé, des bouts de papiers griffonnés de mots d'amour, des grigris porte bonheur, un bouton à recoudre, etc... Notre portefeuille, c'est un petit concentré de notre vie. Notre compagnon de tous les jours, que l'on garde toujours sur soi. On le choisit élégant et pratique, il finit invariablement boursoufflé et encombrant. Qu'importe ! On l'aime, on le garde ! Et lorsque le temps faisant son oeuvre, il nous faudra nous résoudre à le remplacer, il n'est pas rare qu'il trouve alors sa place au fond d'un tiroir, comme le témoin d'un temps révolu mais toujours vivace dans nos coeurs.

Amour, famille et argent font-ils bon ménage ?

Dans beaucoup de familles, on ne parle jamais d'argent. Il est même encore courant que les enfants – même devenus adultes – soient tenus éloignés de la gestion du patrimoine familial du vivant de leurs parents. Pourquoi est-il si difficile d'aborder cette question dans le couple et plus encore entre générations ?

L'argent fait partie de notre quotidien et pourtant, nous peinons à en parler, tout particulièrement dans l'intimité. Pourquoi, alors que tout s'évalue en permanence dans notre vie, que les questions d'argent sont omniprésentes dans le couple comme dans la famille, continuons nous à penser que « quand on aime, on ne compte pas » ? Sans doute parce reconnaître le contraire ne serait pas très gratifiant narcissiquement. Sans doute aussi parce que l'on pressent que la question des rapports d'argent entre conjoints, parents, proches ou intimes en dit long sur eux-mêmes, leur histoire et leurs relations, peut-être bien plus qu'il n'y paraît.

Quand on aime, on compte

En un siècle, la famille a beaucoup évolué. Aujourd'hui, dans la majorité des couples, l'homme et la femme travaillent, avec parfois des écarts de salaires importants. L'allongement de la durée de vie entraîne de nouveaux phénomènes tels des grands-parents qui effectuent, de leur vivant, des donations à leurs petits-enfants. Sans oublier les familles recomposées ou les familles monoparentales ... Les liens d'argent structurent bel et bien les liens de sang et peuvent transformer les liens de cœur. Pourtant, le sujet semble plus que jamais difficile à évoquer. Car comment parler d'argent (et donc d'intérêts) lorsque les rapports au sein de la famille ne devraient (dans un idéal fantasmé) se structurer qu'autour de liens d'amour, d'affection, de solidarité et selon des principes de partage et de générosité ? À la différence des familles du XIXème et du milieu du XXème siècle, où l'argent était au premier plan et les sentiments secondaires, l'idéal d'aujourd'hui voudrait que l'amour préside à l'ensemble des liens que constituent les relations familiales. L'argent pervertirait-il les relations familiales ? Il semble que ce soit précisément tout le contraire : plus on fait de l'argent un tabou, plus on s'efforce de croire que l'argent n'aurait pas d'incidence sur le couple et la famille, plus on fragilise le relationnel et les liens d'amour.

Economie familiale

L'argent a une valeur économique et extra-économique. Il sert naturellement à acheter un bien, mais il organise aussi les relations. Il est également symbole de pouvoir ou peut rendre visible la valeur qu'on accorde à une autre personne. Dans une famille, l'argent aura toujours une connotation spécifique. Et sa circulation ne répond pas à une logique marchande mais à celle de l'affect et du symbolique.

Les transactions et les moyens d'échange au sein de la famille s'ajustent à la nature des relations existantes. Selon leur degré d'intimité ou de durabilité, on préférera l'aide en nature au don d'argent. Comme par exemple dans le cas d'une aide apportée à un enfant, l'argent étant jugé dans ce cas là, un « mauvais » moyen d'échange. Dans d'autres cas au contraire, l'argent sera utilisé comme marqueur de distance, pour bien signifier que l'on se désolidarise de son emploi. « Donner de l'argent ne pervertit pas le lien mais semble révéler des relations difficiles » écrit Evelyne Ribert (1). Car donner de l'argent n'implique pas que l'on partage les objectifs du donataire. En revanche, recevoir un don en nature suppose que l'on accepte ceux du donateur.

Argent et jeux de pouvoirs

L'argent octroie à celui qui le possède, un pouvoir sur les autres. Il peut être instrument de générosité (je donne à ceux que j'aime), de contrôle (je donne plus à ceux qui m'aiment) voire de rétention (je ne donne pas encore pour qu'on m'aime). Et à contrario, vécu comme une dépendance ou une charge pour celui qui le reçoit. Des jeux de pouvoirs puissants même s'ils restent inconscients. Dans tous les cas, le don gratifie et oblige. Les travaux de Mauss ont montré que le don est toujours un échange même s'il se présente comme « gratuit ». Les peuplades étudiées par Mauss, échangeaient des dons avec l'intention de créer du lien entre elles. « *Les dons tissent le lien social et l'identité sociale* », ils ne peuvent être isolés du lien qu'ils créent, ils sont insérés dans une séquence : donner, recevoir, rendre.

Libérer la parole

L'évolution des structures familiales, celle des relations intergénérationnelles, et la transformation des valeurs, ont modifié en profondeur le système des échanges au sein de la famille. Aujourd'hui, si la famille reste un repère solide, elle ne constitue

plus pour ses membres, l'unique source de sécurité et d'épanouissement. La « famille pilier » s'est ainsi transformée en « famille guichet » où chacun vient y prendre/donner ce dont il a besoin/envie, conformément à la primauté désormais donnée à la liberté individuelle. Et la Next Gen attend qu'on lui fasse confiance et souhaite avoir son mot à dire dans le projet de transmission. Les décisions du cédant seront comprises, acceptées et surtout mises en œuvre, si elles concilient les aspirations de chacun des membres de la famille. D'où l'importance de se donner un temps de réflexion et de définir un espace de parole au sein duquel chacun pourra contribuer à l'élaboration de solutions prenant en compte à la fois les vœux des parents mais aussi ceux des enfants, « *Tout ce qui touche à l'argent doit s'entourer d'un discours, d'une clarification sur les intentions de celui qui donne et sur les sentiments de celui qui reçoit* » insiste Pour Philippe Depoorter, secrétaire général de la Banque de Luxembourg. L'argent cristallise des enjeux affectifs, identitaires, existentiels au sein de la famille. En parler permet de mettre à jour les non dits, les fantasmes et croyances inconscientes, parfois véhiculés de génération en génération, et qui seront autant de sources de malentendus et de souffrances lors de la succession.

Références bibliographiques :

- 1- Evelyne Ribert, 2005. « Dire la dette à travers l'argent ou la taire à travers le don » in revue Terrain 45, Paris Maisons des Sciences de l'Homme
- 2- Nicole Prieur, 2005. « Petits règlements de comptes en famille ». Paris, Albin Michel
- 3- Nicolas Journet, 2005. « L'argent en Famille » in revue Terrain 45, Paris Maisons des Sciences de l'Homme ?

Petits règlements de comptes en famille

Sujet tabou, l'argent dans la famille renvoie pourtant à des enjeux relationnels et identitaires qu'il est capital d'aborder avant l'étape cruciale de la succession. Entretien sur les ressorts psychologiques de la transmission, avec la psychologue et auteure Nicole Prieur.

Pourquoi parler d'argent semble-t-il encore plus difficile au moment de la transmission ?

N.P : Il convient tout d'abord de faire une différence entre une transmission immatérielle et une transmission de biens matériels. Les deux sont vécues très différemment. Transmettre des valeurs, un savoir-être, un savoir-faire, un héritage culturel...est très valorisé et fait partie des fonctions « officielles d'une famille ». Cette transmission immatérielle engendre un continuum, un partage, un sentiment de filiation autour duquel la famille va s'ordonner, trouver sa cohésion. C'est une façon de nous prolonger, de prolonger ce qui a donné sens à notre vie.

Les transmissions de biens revêtent, quant à elles, non plus seulement une dimension matérielle, mais aussi symbolique. La personne qui souhaite transmettre est tout d'abord confrontée à la question existentielle de sa propre finitude. C'est aussi le moment où on fait le bilan de sa propre vie. On est renvoyé au sens de notre vie, à nos réussites, à nos erreurs, à nos regrets. Ainsi, autant les transmissions immatérielles portent en elles cette notion de continuum, autant les transmissions matérielles suggèrent l'idée d'une fin, d'une rupture. Elles engendrent une expérience de dépossession : « les biens que je transmets ne vont plus m'appartenir », parfois aussi celle d'un fractionnement : « ce que j'ai construit pendant tout une vie, va être divisé » et souvent une angoisse de perte de contrôle « qu'est-ce que mes légataires vont bien pouvoir faire de tout ce que j'ai pris soin de rassembler tout au long de ma vie ? »

Le fait de souhaiter préserver une certaine équité entre ses héritiers semble rendre le encore plus ardu défi pour le donateur ...

N.P : Dans nos contrées, le juridique, au travers du système des parts réservataires, veille à une certaine égalité. L'extra-juridique fait néanmoins son intrusion et ouvre la porte à la zizanie, dès qu'on touche à la question de la quotité disponible. Par exemple, tous les enfants ne prendront pas forcément bien le fait que leur parents, sous couvert d'une certaine équité, privilégient leur frère ou leur sœur, qui pour une raison ou une autre, a moins bien réussi dans la vie et se trouve donc plus dans le besoin.

Pour le donateur, c'est aussi souvent le moment de faire ses comptes avec ses enfants : qui m'a fait preuve de plus d'affection ? Qui s'est davantage occupé de moi quand j'en avais besoin ? Avec qui ai-je le plus d'affinités ... ? C'est un moment où nous sommes amenés à nous interroger sur le lien que nous avons avec nos enfants et cela peut-être une véritable épreuve, car cela nous renvoie à ce que nous avons réussi avec les uns et peut-être moins réussi avec les autres.

Il ne faut pas non plus oublier, que le patrimoine est lourd à porter pour un parent. Dans le processus de transmission, nous sommes renvoyés à notre propre responsabilité, mais également à notre dimension d'être humain et d'être éthique, ainsi qu'à notre dimension familiale. La transmission est un véritable défi pour le donateur, mais il faut aussi le voir comme une opportunité pour clarifier toutes ces dimensions. Plus on sera au clair avec soi-même, plus on pourra partir l'esprit tranquille.

Et les héritiers, comment vivent-ils la question de la transmission ?

Dans le cadre d'une transmission, le donataire est d'abord renvoyé à la finitude de ses parents, chose avec laquelle il devra se départir. Mais en abordant la question de la transmission, on va naturellement toucher au sujet du patrimoine familial et dès lors à un tabou. Avec le patrimoine des parents on touche à leur intimité ; c'est un peu leur jardin secret. On n'arrive pas à l'évaluer, on s'interdit même de le faire. Par contre, il engendre beaucoup de fantasmes et quand on se met à l'imaginer, on tombe très souvent à côté de ce qu'il représente réellement.

Que se passe-t-il alors dans la fratrie ?

On va s'observer, veiller à ne pas être considéré comme calculateur. Or, il est intéressant de rappeler que la fratrie se constitue dès le départ sur des comptes. D'emblée, sur une sorte de « calculatrice inconsciente », on fera par exemple l'addition des cadeaux que l'autre aura reçu en plus. Et ce qu'on n'aura pas reçu, aura toujours plus de poids que ce que l'on a reçu. Tous les gestes, les mots qui sauront dispensés au moment de la transmission vont alimenter cette « calculatrice inconsciente ». On va se dire : « tiens mes parents m'en ont parlé, mais en ont-ils également parlé à mon frère ou à ma sœur » ?

Au moment de la mort des parents, le « sur-moi fraternel » vole en éclat ». Toute notre vie, nous avons entendu nos parents nous dire : « il faut vous entendre ». Coûte que coûte et, surtout en présence des parents, la fratrie devait rester unie. **Sans les parents, la raison de s'entendre disparaît.** Et, qui plus est, on assiste à un retour du refoulé. Même à 50 ans, tout ce que nous avons enregistré comme injustices sur notre « calculatrice inconsciente » ressort. Sur le dos de l'héritage, nous allons commencer à mettre des bâtons dans les roues de l'autre, car ce sera une manière de présenter à notre frère ou à notre sœur, la facture de ce

que nos parents ne nous auront pas donné. On voit comment l'extra-économique va balayer l'économique et comment, dans ces cas, même l'égalité souhaitée par les parents ne donnera pas un sentiment d'équité. Pourtant, tout le processus de transmission devrait amener les enfants à savourer ce don. A ne pas se focaliser sur ce que les autres ont reçu, mais à voir uniquement ce que le don reçu va engendrer comme bien-être pour soi.

Un don ou un héritage peut souvent engendrer le sentiment d'être redevable à nos parents. Comment dépasser ce sentiment de dette ?

Dans nos sociétés actuelles, notamment du fait des difficultés économiques que nous connaissons, on considère qu'être aidé par ses parents est un dû. Dans ce contexte, les donations faites du vivant des parents sont souvent vécues par les jeunes générations, comme une aide, une solidarité intergénérationnelle, qui serait de l'ordre du devoir parental. Ces donations n'entraînent pas forcément le sentiment de dette ; en tout cas pas de manière consciente. Inconsciemment, par contre, la loyauté va s'installer au travers de cette idée qu'il faudrait que nous soyons à la hauteur de ce que nos parents attendent de nous. La dette morale est : « il ne faut pas décevoir », sans forcément que cela entraîne la nécessité d'un contre-don.

En donnant on crée toujours une dette. Les enfants se sentiront toujours redevables de leurs parents. Par contre, **la relation parents-enfants restera toujours une relation asymétrique, car l'enfant ne pourra jamais rendre à ses parents à hauteur de ce qu'il aura reçu d'eux.** On ne se sentira devenir un être éthique qu'au moment où on va transmettre aux générations suivantes ce que nous avons reçu des générations précédentes. C'est pour cela que lors des transmissions testamentaires, une grande partie de l'héritage est tout de suite retransmise aux générations suivantes, beaucoup plus que ce n'est le cas lors de donations. Avec ce geste, on engendre du temps et de l'histoire familiale. L'argent se met au service de l'immatériel. De manière plus générale, il est clair **qu'une transmission de son vivant est mille fois plus judicieuse sur le plan psychologique et pour l'équilibre familial qu'une transmission par testament.** La chose donnée de son vivant a plus de chances d'être bien reçue, qu'une chose laissée à sa mort. Quoi qu'il en soit, il est à retenir que les donateurs devraient libérer les enfants d'une trop grande gratitude. Car alors seulement, on est dans de la vraie transmission.

Certains ont du mal à s'appropriier l'héritage reçu. A quoi est-ce lié ?

Lors de la transmission, un héritier est amené à interroger sa position par rapport à l'histoire familiale. Par exemple, s'il considère que sa famille ne l'a jamais aidé, ou s'il ne se reconnaît pas dans ses valeurs, il aura beaucoup de mal à s'approprier cet héritage. Il ne va pas

s'autoriser à l'utiliser ou parfois, au contraire, il va simplement le dilapider. En refusant cet argent, il refuse quelque part de faire partie de cette famille.

On voit aussi très souvent des maisons de famille qui, au moment du décès des parents, restent figées, comme un musée. Ici deux mécanismes peuvent être à l'œuvre. Les enfants ne se sentent pas être à la hauteur des attentes de leurs parents et sont donc mal dans la peau d'héritiers légitimes. Du fait du très grand respect dont ils continuent de témoigner à leurs parents, ils ne s'autorisent pas à transformer ce dont ils ont hérité. L'autre phénomène est lié au fait que certaines personnes, mêmes adultes, peuvent encore avoir besoin de l'image de leurs parents pour se structurer, se donner confiance. Or, une maison avec ses objets porte l'empreinte du défunt. Toucher aux objets des parents, transformer leur maison, ce serait transformer l'image du défunt.

Quelle est la bonne philosophie à adopter pour réussir sa transmission ?

Tout d'abord, se prendre le temps nécessaire. Le temps naturellement d'élaborer ce projet avec ses banquiers et ses conseils juridiques et fiscaux. Mais, on a également tout à gagner à se prendre le temps pour clarifier sa position envers ses enfants, ainsi que le sens qu'on aura voulu donner à notre vie. **Il faudrait arriver à mettre en cohérence sa vie et son geste de don.** On pourra alors donner en étant tout à fait libéré.

C'est d'autant plus vrai, qu'aujourd'hui les personnes âgées entre 50 et 65 ans sont prises dans des conflits de loyauté. Est-ce que le patrimoine doit être utilisé pour soutenir des parents âgés, être mis à disposition de nos enfants ou alors peut-on en profiter soi-même ou le mettre de côté pour sa propre dépendance ? Ces questions sont assez récentes, car auparavant, à cet âge, on n'avait plus ses parents, les enfants étaient installés, l'espérance de vie moins élevée et nous étions beaucoup moins stimulés pour jouir de nos vieux jours. Ensuite, il faut être aligné dans son couple. Or, notre conjoint ne partage pas forcément le même système de valeurs ou n'a pas les mêmes priorités.

Enfin, il faut en parler et en parler encore avec ses enfants. **Avec deux règles absolues : s'en ouvrir ensemble et en même temps à tous ses enfants et de ne rien faire au préalable qui soit de l'ordre du secret, du non-dit.** Tout doit être transparent envers tous, y compris par exemple les dons qui auraient été faits aux petits-enfants. Il faut travailler à livre ouvert.

Quand faut-il parler de transmission ?

Quand on se sentira prêt, mais aussi le plus tôt possible, car ce processus prendra du temps. En effet, les enfants ne vont pas poser beaucoup de questions en premier lieu. Ils devront d'abord entamer leur propre travail de deuil. La « calcullette inconsciente » va se mettre en route et les fantasmes quant au patrimoine des parents vont émerger. La psyché

des enfants va s'engouffrer dans toute zone d'ombre : « Mes parents ne m'ont pas parlé de ce compte en banque ? Pourquoi ? Comment cet argent a-t-il été accumulé ? Et s'ils m'ont caché l'existence de ce compte, quoi d'autre m'ont-ils caché ? ».

Entre la première et la deuxième réunion s'écoulera donc un laps de temps qui permettra aux enfants d'identifier les questions qu'ils aimeraient poser à leurs parents. Il faut ainsi inviter les enfants à exprimer non seulement leur avis, mais leur ressenti. L'économique permettra aux enfants de révéler tout l'extra-économique qu'ils aimeraient aborder avec leurs parents. Et à ce moment, il faut envisager de devoir répondre individuellement à chaque enfant, car ils ne vont pas nécessairement se poser les mêmes questions, tout en se réservant le droit de reprendre ses réflexions tous ensemble.

Se donner du temps, c'est également ne pas mettre ses enfants devant un fait accompli. Il s'agit plutôt de leur présenter un projet mûrement réfléchi, auquel on tient certes, mais qui reste sujet à discussion, à transformation. Il faut laisser la porte ouverte à quelques petites modifications. Il faut pouvoir prendre en compte leurs demandes et cette ouverture peut même entraîner des transformations au niveau du relationnel. Des parents qu'un enfant aura toute sa vie considérés comme rigides peuvent soudain être perçus comme compréhensifs. Et en dernier lieu, il convient de fêter tout cela. Il s'agit d'objectiver et de se congratuler d'avoir convenu d'un projet pour le bien-être de la famille. On pourrait évoquer ici Ricoeur (2007), pour qui, le don suprême c'est « le report sur les autres de mon désir de vivre dans ce qu'il a d'invulnérable, de plus fort que la mort ».

Nicole Prieur est philosophe et thérapeute familiale. Intéressée par les relations entre individus, leur couple et leur famille, elle fait partie du comité scientifique des colloques du Centre d'Etudes Cliniques de Communications Familiales (CECCOF). Nicole Prieur est notamment auteure de « Petits règlements de compte en famille » (éd. Albin Michel, novembre 2009) et de « La famille, l'argent, l'amour. » (éd. Albin Michel, novembre 2016).

Je gère, tu gère, ça gère...

« Ne t'inquiètes pas, je gère ... » Qui n'a jamais entendu cette expression qui surgit à tout bout de champ dans notre langage quotidien ? Parole magique censée apaiser notre interlocuteur, rassuré par notre « contrôle » de la situation. Mais d'où nous vient ce tic de langage ? De la rue sans doute, terreau fertile pour beaucoup de mouvements devenus ensuite de véritables modes. Mais que prétendons-nous (bien) gérer exactement ? Et bien tout, précisément, nos affaires, nos amours, notre corps et même nos sentiments...

*« Ne t'inquiètes pas, je gère » chantait le rappeur Black Kent,
« Je gère mon rap comme je gère ma life,
Je viens de la street, man, je sais qui je représente
Je gère mon rap comme je gère ma life
Je me suis fait tout seul non je ne dois rien à personne »*

Dans un monde devenu imprévisible, la sensation que « tout » nous échappe est de plus en plus prégnante. D'où la tentation de vouloir maîtriser « tout » : le temps qui passe trop vite, les émotions qui nous submergent, les amours perdus, le corps qui nous trahit... Notre époque matérialiste incite à toujours plus de performance. Dans notre vie professionnelle comme dans notre vie privée. Vivre longtemps en bonne santé, garder une allure juvénile, s'épanouir dans son travail mais aussi dans ses loisirs, avoir du temps pour soi et pour les autres, gagner en sérénité chaque jour...un idéal de vie devenu quasi injonction ! Face à l'incertitude ambiante, gardons le contrôle sur ce que nous pensons encore pouvoir maîtriser : nous mêmes ! Uniques responsables de nos destins, nous sommes devenus des gestionnaires de nos vies, de notre capital santé comme de notre bonheur. Autrefois réservé à l'administratif, le terme « gérer » renvoyait aux affaires d'autrui, aux intérêts de quelqu'un d'autre, qui faute de temps, déléguait à un tiers, le soin qu'il était incapable d'assurer lui-même. De subalterne et subordonné, « gérer » s'est affranchi et a gagné en autonomie et en responsabilité. Désormais, il s'agit de « faire » de plein exercice et suppose une compétence et une habileté étendue à d'autres domaines que le matériel : on gère bien une crise comme on gère bien ses relations, ou encore

ses enfants...une manière en quelque sorte de conjurer le sort par le plein exercice de son libre arbitre. « Gérer » peut même confiner au sublime lorsqu'il devient intransitif, comme dans l'expression récente « il gère » ou encore « ça gère » pour dire « il est remarquable » ou encore « c'est vraiment extraordinaire » : loin du tâcheron d'antan (gérant, syndic ou même ministre), on est là devant un artiste, un virtuose en pleine possession de son art (s'il s'agit d'une personne) ou d'un chef d'œuvre, si l'on désigne un objet. La perfection, comme ultime désir ? Ne vous inquiétez pas, on gère ...